



CHARTRE
LOCALE
ECO-RESPONSABILITE



COMMUNE DE DORMANS

SOMMAIRE

- 
- 3 **Le mot du maire**
 - 4 **Le développement durable**
 - 5 **L'eau**
 - 6 **L'électricité**
 - 7 **Le chauffage**
 - 8 **Le carburant**
 - 9 **Le papier**
 - 10-11 **Engagements complémentaires**



«Il n'y a pas de petits gestes quand on est des millions à les faire»

Les enjeux liés à la protection de l'environnement sont aujourd'hui une réalité qui s'impose à tous et au quotidien.

Nombre d'entre nous ont déjà adapté leur comportement depuis plusieurs années, ne serait ce que par le tri des déchets.

La collectivité s'est elle aussi mise à l'heure du développement durable, par le biais de mesures d'économie d'eau ou d'énergie.

Aujourd'hui, le conseil municipal souhaite aller plus loin, au travers notamment d'une charte d'éco-responsabilité à destination notamment du personnel communal et de concitoyens considérés comme des relais de l'opération. Ainsi, chacun est invité à participer à cette démarche essentielle, dans son travail, au travers de quelques engagements et de gestes concrets, tels que :

- réduire la consommation d'eau
- réduire la consommation d'énergie
- réduire l'usage du papier
- réduire l'usage de certains produits

En parallèle, la commune met en oeuvre un ambitieux programme d'actions allant dans le même sens et dans des domaines très variés.

Conjugons nos efforts autour de cet objectif d'excellence pour contribuer à la préservation d'un environnement très fragilisé.

C'est un enjeu prioritaire et le succès de la démarche se mesurera à la mobilisation de chacun d'entre nous.

Christian BRUYEN
Maire de Dormans
Vice-Président du Conseil Général de la Marne



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Par définition, c'est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

En effet, que ce soit pour se nourrir, se déplacer, se loger, etc..., nous prenons à la planète des ressources naturelles.

Tout va bien si nous ne prélevons pas plus que ce que la nature peut nous offrir.

C'est la notion d'empreinte écologique qui permet de mesurer la pression qu'exerce l'homme sur son environnement. Et celle-ci est variable et fonction notamment du niveau de développement.

Ainsi, si certains pays situent les besoins de leurs populations en dessous de la capacité de la planète Terre, ce n'est pas le cas de nos civilisations dites occidentales.

Par exemple, si tout le monde consommait autant qu'un européen, il faudrait l'équivalent de 4 planètes supplémentaires pour subvenir aux besoins de la population mondiale.

Pour parvenir à inverser la tendance, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile doivent s'associer à la démarche.

C'est donc ce qu'ensemble nous allons faire.



L'EAU

Une info :

La consommation d'eau douce double tous les 20 ans et augmente plus vite que la croissance démographique.

Le saviez-vous ?

*Une fuite en goutte à goutte d'un robinet peut représenter jusqu'à 35.000 litres d'eau par an.
Une fuite de chasse d'eau pendant un an est équivalente à environ 3.600 douches.*

L'eau à la commune de Dormans...

Dormans est équipée de 34 compteurs d'eau pour ses bâtiments et ses services. Sa consommation annuelle est de l'ordre de 6.600 m³ d'eau en 2008.

Des gestes éco-responsables :

- Je m'assure que le robinet est fermé après utilisation.
- Je ne laisse pas couler l'eau inutilement.
- J'utilise les débits différenciés des chasses d'eau quand ils existent.
- Je signale toute fuite décelée aux services techniques.

La commune m'accompagne...

- Mise en place d'une veille technique régulière de tous les compteurs.
- Installation de systèmes d'économie de l'eau à usage sanitaire.
- Surveillance renforcée du réseau de distribution de l'eau.
- Optimisation de l'arrosage sans avoir recours à l'eau potable.

Une astuce !

Au lieu de jeter l'eau après un premier usage, pourquoi ne pas la récupérer dans certains cas pour arroser les plantes par exemple.



L'ELECTRICITE

Une info :

La consommation d'électricité dans le monde a fait un bond de 49 % en 25 ans, de 1980 à 2005 et ça continue d'augmenter.

En France, l'éclairage des habitations et des bureaux représente 14 % de toute l'électricité consommée, soit la production permanente de 7 réacteurs nucléaires.

Le saviez-vous ?

Un ordinateur en veille pendant 24 heures consomme autant que pendant 3 heures d'utilisation.

Une ampoule basse consommation consomme 80 % d'énergie de moins qu'une ampoule classique.

Par contre, les ampoules halogènes sont très gourmandes en électricité.

L'électricité à la commune de Dormans...

Dormans est équipée d'environ 23 compteurs EDF pour ses bâtiments et ses services. Sa consommation annuelle est de l'ordre de 460.000 kWh.

Des gestes éco-responsables :

- J'éteins la lumière en quittant mon poste de travail.
- Je m'assure que les locaux communs ne sont pas éclairés inutilement (salles de réunions, toilettes, couloirs, etc...).
- J'éteins mon poste informatique et les autres appareils électriques quand il n'est pas utile de les laisser en fonctionnement ou en veille.
- J'utilise davantage les photocopieurs qui consomment moins d'énergie pour la reprographie que les imprimantes.

La commune m'accompagne...

- Mise en place d'une veille technique régulière de tous les compteurs.
- Equipement progressif des locaux en ampoules basse tension.
- Installation d'horloges et de détecteurs de mouvements là où c'est judicieux.
- Changement progressif des illuminations de Noël.

Une astuce !

Une multiprise à interrupteur sur laquelle sont branchés plusieurs appareils peut permettre de couper toutes les veilles sans en oublier.



LE CHAUFFAGE

Une info :

En France, en 2002, le chauffage des lieux de travail et des habitations a représenté 19 % des émissions de gaz à effet de serre qui sont la cause du réchauffement climatique.

Le saviez-vous ?

*Une bonne isolation peut faire économiser jusqu'à 30 % des dépenses de chauffage.
Mais une chaudière déréglée peut engendrer une surconsommation de 15 %.
Un degré supplémentaire représente 7 % de consommation énergétique en plus
et 7 % de gaz carbonique en plus dans l'atmosphère.*

Le chauffage de la commune de Dormans...

La commune compte 12 chaudières pour ses bâtiments.
La consommation annuelle de fuel est de 100.000 litres.

Des gestes éco-responsables :

- Je participe à la maîtrise du chauffage.
- Je ne couvre pas les radiateurs et j'assure ainsi une bonne diffusion de la chaleur.
- Je n'installe pas de convecteur d'appoint personnel.
- Je coupe ou je baisse le chauffage lorsque j'aère les locaux où je travaille ou bien quand je quitte les lieux pour une longue durée.

La commune m'accompagne...

- Changement progressif des chaudières dans nos bâtiments publics.
- Amélioration de l'isolation thermique lors des travaux dans nos bâtiments publics.
- Développement de programme de construction tenant compte de certains des principes de Haute Qualité Environnementale (HQE).
- Mise en oeuvre de campagnes de mesure des déperditions de chaleur.

Une astuce !

Si les fenêtres sont munies de stores ou de rideaux, je n'hésite pas à m'en servir et à les fermer en fin de journée ou le week-end pour réduire les pertes de chaleur.

LE CARBURANT

Une info :

Les transports représentent à eux seuls 57 % de la consommation mondiale de pétrole et sont donc responsables d'émissions de gaz à effet de serre (danger pour le climat) et d'une grande partie de la pollution de l'air (danger pour la santé).

Le saviez-vous ?

Un déplacement automobile sur 4 est inférieur à 1 km et justement, le premier kilomètre pollue 4 fois plus que les autres. Le CO2 (dioxyde de carbone) est un gaz qui met 100 ans à disparaître de l'air.

Les véhicules de la commune de Dormans...

La commune compte 18 véhicules et engins divers.

Notre collectivité consomme ainsi 15.000 litres de carburant en un an.

Des gestes éco-responsables :

- J'utilise un vélo ou je me déplace à pied.
- J'optimise mes déplacements en liaison avec mes collègues.
- J'adopte une conduite plus souple.
- Je ne laisse pas tourner le moteur inutilement.

La commune m'accompagne...

- Création d'un parc à vélo pour les services municipaux si cela est jugé utile.
- Meilleure planification des déplacements extérieurs.
- Programme régulier d'entretien des véhicules.
- Mise en place d'un système de contrôle des consommations.

Une astuce !

Au-delà de la diminution de la pollution, du bruit, des embouteillages et des problèmes de stationnement, le co-voiturage divise les frais de déplacements et favorise la convivialité.

LE PAPIER

Une info :

Le poids moyen de papiers de bureaux consommés par chaque personne travaillant dans l'administration est de l'ordre de 75 kg par an ou l'équivalent de 30 ramettes.

Le saviez-vous ?

En France, en 2004, seulement 11 % du papier d'écriture-impression était du papier recyclé, contenant donc au moins 50 % de fibres cellulosiques de récupération. Près de 1,2 millions de cartouches d'encre sont vendues en France chaque année et seulement 10 % d'entre elles sont recyclées.

Le papier à la commune de Dormans...

La consommation de papier de la commune est de l'ordre de 400 ramettes de 500 feuilles A4 en papier blanc classique.

On peut y ajouter environ 50 ramettes en autres types de papeterie.

Des gestes éco-responsables :

- Je n'imprime que par nécessité, le plus possible sur recto-verso et en quantité exacte.
- Je privilégie les courriels, sans copie papier sauf nécessité contraire.
- J'utilise un photocopieur pour imprimer mes documents, plutôt qu'une imprimante.
- J'utilise comme brouillon le verso des feuilles déjà imprimées.

La commune m'accompagne...

- Développement de la gestion documentaire dématérialisée (utilisation de l'outil informatique quand c'est possible).
- Mise en place d'un tri sélectif plus poussé pour les consommables (piles, cartouches d'encre, différents types de papier, etc...).
- Utilisation du papier recyclé pour certains documents.

Une astuce !

Pour éviter les impressions ratées, je me relis, j'utilise les correcteurs orthographiques et la fonction aperçu avant impression.



ENGAGEMENTS



Une gestion des eaux usées étendue progressivement à l'ensemble du territoire communal.

Des programmes de construction et d'habitat intégrant des principes de construction novateurs.



L'utilisation de produits d'entretien des locaux et des espaces verts plus respectueux de l'environnement.

Des campagnes sur la nutrition dans nos écoles pour promouvoir des modes de consommation différents.

Des projets d'aménagement destinés à mieux respecter les espaces naturels sensibles et les éco-systèmes en place (bords de Marne, parc du château, procédure de Plan Local d'Urbanisme, chemins de randonnée,...).



COMPLEMENTAIRES



Des actions visant à assurer une propreté plus exemplaire du domaine public (déjections canines, mégots, poubelles de ville, propreté de la voirie,...).



La promotion de l'utilisation des transports publics et en particulier du transport ferroviaire, au départ de la gare SNCF de Dormans.

Une réglementation plus fine de l'implantation des panneaux publicitaires pour limiter la pollution visuelle.



L'amélioration du tri sélectif des ordures ménagères avec une attention particulière pour les déchets spéciaux.





Commune de Dormans
Place du Général de Gaulle
51700 DORMANS
Tél : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55
www.dormans.fr
Email : mairie@dormans.fr

Directeur de publication : Christian Bruyen
Comité de rédaction : Michel Courteaux - Christine
Galopeau de Almeida - Gérard Goin - Jean-Luc Taratuta
Réalisation technique : Hélène Borg
Impression : Le Réveil de la Marne - Epernay

Imprimé sur papier
100 % recyclé avec
encre végétale